



**GPA**

Global Privacy Assembly

# Groupe de travail sur la protection des données et des autres droits et libertés

Rapport du groupe de travail – Juillet 2025

Autorité de la présidence : Commissariat à la protection de la vie privée du Canada



## Table des matières

Sommaire.....	3
Introduction.....	4
Activités du groupe de travail.....	7
Plan prospectif 2025-2026 .....	9
Conclusion .....	9



## Sommaire

Après la 41<sup>e</sup> conférence annuelle de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée (AMPV) en 2019, le Groupe de travail sur la protection des données et des autres droits et libertés (PDADL) a commencé son mandat en adoptant la [résolution internationale sur la protection de la vie privée en tant que droit humain fondamental et condition préalable à l'exercice d'autres droits fondamentaux](#). Par cette résolution, il s'est engagé avec ses membres à « [élaborer] un exposé des faits pour mettre en évidence la relation intégrale de la protection des données avec les autres droits et libertés » en 2020-2021. Ses recherches concernant l'exposé des faits, ses consultations et ses écrits ont abouti à la publication et à l'adoption d'un rapport intitulé « [La protection de la vie privée et la protection des données en tant que droits fondamentaux : exposé de faits](#) » à la conférence annuelle de l'AMPV en 2021. À la suite de cette publication, le Groupe de travail sur la PDADL s'est vu confier le mandat de promouvoir l'exposé des faits et ses recommandations au nom de l'AMPV.

En 2023, les membres de l'AMPV ont adopté le plan stratégique de l'AMPV pour 2023-2025, qui établit de nouveaux rôles et responsabilités pour tous les groupes de travail du forum mondial. En conséquence, le Groupe de travail sur la PDADL a été chargé de tirer parti de son travail antérieur visant à faire connaître la relation entre la vie privée et les droits de la personne. Ce travail consiste notamment à établir des liens supplémentaires entre la vie privée et d'autres droits fondamentaux, y compris les droits démocratiques, à mobiliser les intervenants concernés et à faciliter les discussions sur cette relation. La même année, l'AMPV a adopté la [résolution sur le Prix de la vie privée et des droits de la personne](#), et le Groupe de travail sur la PDADL s'est donc concentré sur le lancement du Prix de la vie privée et des droits de la personne. À la suite de la sélection et de l'annonce des premiers lauréats en février 2025, le comité de sélection des prix prévoit mener un exercice rétrospectif en mai 2026, en préparation de la deuxième cérémonie du prix.

Le Groupe de travail sur la PDADL a également réalisé les activités suivantes au cours de la dernière année :

- La période de mise en candidature pour le Prix de la vie privée et des droits de la personne de l'AMPV a débuté en juin 2024 et s'est poursuivie jusqu'en septembre 2024. Par la suite, le comité de sélection des prix s'est réuni à plusieurs reprises pour examiner les candidatures et sélectionner les colauréats.
- Grâce à une collaboration étroite avec Access Now, la cérémonie inaugurale a eu lieu le 25 février 2025 lors du sommet RightsCon à Taipei, à Taïwan.
- Dans le cadre du sommet RightsCon de 2025, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) et le ministère de la Justice des États-Unis ont travaillé ensemble pour élaborer une séance intitulée « Exploring Privacy, Data Protection and Democratic Rights » (Analyse de la vie privée, de la protection des données et des droits démocratiques).



- L’Autorité catalane de protection des données a traduit l’exposé des faits de 2021 en espagnol. Le rapport est désormais disponible en trois langues : anglais, français et espagnol. Le Commissariat a élaboré du contenu pour les médias sociaux afin de promouvoir les trois versions de l’exposé des faits pendant la Semaine de la protection des données, qui a eu lieu en janvier 2025.
- En mars 2025, la [page Web de l’AMPV concernant le Prix de la vie privée et des droits de la personne](#) a été mise à jour pour annoncer les colauréats. Cette information était disponible en anglais, en français et en espagnol.

## Introduction

L’AMPV a précédemment noté que, à l’échelle mondiale, les droits à la protection des données et de la vie privée sont garantis dans des instruments mondiaux importants, comme la [Déclaration universelle des droits de l’homme](#), la [Convention 108](#) et le [Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#). En outre, dans de nombreuses régions du monde, la protection des données et de la vie privée est reconnue comme un droit fondamental en soi et fournit ainsi un fondement essentiel à l’exercice d’autres droits. Cette reconnaissance soutient les projets du groupe de travail.

Lors de la 45<sup>e</sup> conférence annuelle de l’AMPV en 2023, les membres ont adopté le plan stratégique de l’AMPV pour 2023-2025, qui a renouvelé le mandat du Groupe de travail sur la PDADL. Ce nouveau mandat comprend les responsabilités suivantes :

- Mettre à l’essai le nouveau programme relatif au Prix de la vie privée et des droits de la personne en vue de la première cérémonie du prix, en 2024.
- Encourager les membres de l’AMPV à produire des documents et du matériel sur la protection de la vie privée et des données et sa relation avec d’autres droits fondamentaux, notamment à traduire les documents existants du Groupe de travail sur la PDADL dans d’autres langues, en collaboration avec des organisations partenaires.
- Communiquer avec les entités académiques qui effectuent des recherches sur la protection de la vie privée et des données et sa relation avec d’autres droits fondamentaux.
- Faciliter la discussion sur les liens avec d’autres droits fondamentaux au sein de la communauté de la protection de la vie privée et des données.
- Encourager les membres de l’AMPV à élaborer des arguments et à recueillir des éléments probants sur l’intersection entre la vie privée et les autres droits.

## Membres du groupe de travail

Le Groupe de travail sur la PDADL est présidé par le Commissariat et composé des membres et des observateurs suivants :



- Commissariat à la protection des données, Albanie
- Direction nationale de la protection des données personnelles, Argentine
- Autorité nationale de protection des données, Belgique
- Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
- Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée, Terre-Neuve-et-Labrador, Canada
- Conseil chilien de la transparence
- Conseil de l'Europe
- L'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire
- Le Centre financier international de Dubaï
- Contrôleur européen de la protection des données
- L'Agence des droits de l'Union européenne (observateur)
- L'Autorité pour la Protection des Données Personnelles et de la Vie Privée du Gabon
- Service de protection des données personnelles de Géorgie
- Commissaire fédéral à la protection des données et au droit à l'information, Allemagne
- Commissariat à l'information, Jersey
- L'Agence nationale pour la protection des données personnelles du Kosovo
- Garante per la protezione dei dati personali, Italie
- L'Autorité liechtensteinoise de protection des données
- Institut national pour la transparence, l'accès à l'information et la protection des données personnelles, Mexique
- Institut pour l'accès à l'information publique de la ville de Mexico, Mexique
- Institut pour la transparence, l'accès à l'information et la protection des données de Michoacán, Mexique
- Commission de Contrôle des Informations Nominatives, Monaco
- Commission nigériane de protection des données
- Bureau de protection des données personnelles, Pologne
- L'Autorité de protection des données, Saint-Marin
- Commission des données personnelles, Sénégal
- Autorité de réglementation de l'information, Afrique du Sud
- L'Autorité catalane de protection des données, Catalogne, Espagne
- Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Suisse
- Instance nationale de protection des données personnelles, Tunisie
- Information Commissioner's Office, Royaume-Uni
- Ministère de la Justice, États-Unis (observateur)
- Federal Trade Commission, États-Unis (observateur)
- Bureau de la protection de la vie privée de la ville de New York, États-Unis
- Office of the Victorian Information Commissioner, Victoria

### **Nouveaux membres du groupe de travail**

Cette année, plusieurs nouveaux membres se sont joints au Groupe de travail sur la PDADL. Les voici :



- Autorité mauritanienne de protection des données personnelles
- National Privacy Commission, Philippines
- Autorité néerlandaise de protection des données, Pays-Bas
- Autorité de protection de la vie privée, Israël
- Personal Information Commission, Japon



## Activités du groupe de travail

### Prix de la vie privée et des droits de la personne

Lors de la 45<sup>e</sup> conférence annuelle de l'AMPV aux Bermudes, les membres ont adopté la [résolution sur le Prix de la vie privée et des droits de la personne](#). Cette résolution appelait le Groupe de travail sur la PDADL à créer un nouveau prix de l'AMPV axé sur les intersections de la vie privée, de la protection des données et d'autres droits fondamentaux.

Le plan de travail du Groupe de travail sur la PDADL comprenait la mise en place du comité de sélection des prix en avril 2024, chargé d'examiner les candidatures aux prix, ainsi que l'élaboration des formulaires de candidature et de la grille d'évaluation. L'appel de candidatures était ouvert de juin à septembre 2024 sur le site Web de l'AMPV, et les candidatures ont ensuite été évaluées par le comité.

Le Groupe de travail a également préparé le matériel promotionnel requis, notamment la [page Web de l'AMPV concernant le Prix de la vie privée et des droits de la personne](#), des courriels et du contenu pour les médias sociaux. Enfin, il a traduit ce matériel en français et en espagnol afin d'atteindre un public plus large.

Le premier Prix de la vie privée et des droits de la personne, le fruit d'une collaboration entre l'AMPV et Access Now, a été décerné lors du sommet [RightsCon](#) d'Access Now sur les droits de la personne à l'ère numérique, qui a eu lieu en février 2025 à Taipei.

Le prix inaugural de 2024 a été [décerné à deux colauréats](#) et annoncé par Philippe Dufresne, Commissaire à la protection de la vie privée du Canada et président du Groupe de travail sur la PDADL :

- La **fondation mondiale 5Rights** a été récompensée pour ses efforts déployés en vue de promouvoir l'adoption de lois qui garantissent la protection de la vie privée et des données des enfants dans un monde numérique. L'organisation a joué un rôle clé dans l'obtention du Children's Code (code des enfants), au Royaume-Uni, un tout premier code de pratique statutaire pour la protection des données des enfants, et dans la promotion du Age-Appropriate Design Code (code de conception adapté à l'âge des enfants), en Californie. La fondation a également mis au point une trousse d'outils pour assurer la sécurité des enfants en ligne afin d'aider les législateurs à intégrer la sécurité en ligne dans leurs lois et pratiques.
- L'**Internet Freedom Foundation**, établie en Inde, a été récompensée pour son travail concernant des litiges et ses activités de défense de la liberté en ligne, en plus d'aborder le recours à la surveillance excessive et illégale. Elle a notamment été reconnue pour ses activités de défense des droits en ce qui a trait à la surveillance des employés de service d'assainissement et pour la mise en place d'un système d'identification des élèves.



## **Deuxième cérémonie du Prix de la vie privée et des droits de la personne**

- Le groupe de travail a réfléchi aux points soulevés à la suite d'un exercice rétrospectif mené en préparation de la deuxième cérémonie du prix. L'appel de candidatures est prévu en septembre 2025, et le prix sera remis lors du prochain sommet RightsCon en mai 2026.
- Le mandat du comité de sélection des prix, ainsi que la grille d'évaluation et le formulaire de mise en candidature, ont été examinés pour tirer parti des leçons apprises au cours de la première année et d'améliorer le processus global.
- Des discussions initiales ont également eu lieu avec les membres du groupe de travail sur la possibilité de faire traduire dans d'autres langues les documents relatifs à la deuxième cérémonie du prix.

## **Téléconférences du Groupe de travail sur la PDADL**

- En décembre 2024, le Groupe de travail sur la PDADL a discuté et fait état du Prix de la vie privée et des droits de la personne. Il a également passé en revue le plan de travail de 2023-2025 et organisé une table ronde pour que les autorités de protection des données et de la vie privée transmettent les mises à jour de leur juridiction.
- En mars 2025, Franco Giandana Gigena, analyste politique chez Access Now, a parlé du travail important de cette société civile dans la défense des droits numériques, relativement aux partenariats que le groupe de travail établit entre l'AMPV et la communauté mondiale de la société civile.
- Les membres du groupe de travail ont discuté de la possibilité de participer aux différentes tâches liées à la prochaine cérémonie du Prix de la vie privée et des droits de la personne. Ces tâches consistent notamment à se joindre au comité d'examen, à gérer la grille d'évaluation et à traduire des documents.
- Au cours de la séance d'information sur la cérémonie de remise des prix et le sommet RightsCon, le groupe de travail a également communiqué des renseignements concernant la séance de discussion avec le ministère de la Justice des États-Unis sur l'étude des relations entre la vie privée et les droits démocratiques.
- La prochaine téléconférence aura lieu en août 2025.
- Le Commissariat préside le Groupe de travail sur la PDADL depuis sa création en 2019 et a signalé aux membres son intention de se retirer de ce rôle et d'entamer la transition vers une nouvelle présidence une fois qu'un successeur aura été déterminé.



## Plan prospectif 2025-2026

Le Groupe de travail sur la PDADL vise toujours à renforcer les capacités de ses membres et à promouvoir l'intersection de la vie privée et d'autres droits fondamentaux. Il continuera de trouver d'éminents experts en matière de protection de la vie privée et de droits de la personne, et d'organiser des ateliers pour mieux faire comprendre aux membres l'incidence de la protection de la vie privée et des données sur d'autres droits fondamentaux.

Parallèlement, et après le lancement du Prix de la vie privée et des droits de la personne, le groupe de travail poursuit ses préparatifs en vue de lancer la deuxième cérémonie du prix, dont la période de mise en candidature devrait commencer en septembre 2025 et dont les lauréats seront annoncés lors du sommet RightsCon de 2026.

## Conclusion

Le Groupe de travail sur la PDADL a poursuivi la mise en œuvre de l'orientation stratégique de l'AMPV pour 2023-2025 en soulignant comment la vie privée sous-tend la protection et la reconnaissance d'autres droits fondamentaux, en nouant des alliances stratégiques avec des organisations de la société civile et en renforçant les capacités de ses membres. Cela s'est reflété dans les efforts qu'il a déployés pour continuer à faire connaître l'exposé des faits, à renforcer son partenariat avec Access Now au moyen du Prix de la vie privée et des droits de la personne et à organiser des téléconférences qui visent à renforcer la communication des renseignements et des stratégies entre ses membres.

Le succès de la première cérémonie du Prix de la vie privée et des droits de la personne a été un fait saillant de la dernière année et un tremplin solide pour les futures versions du prix.

Le président tient à remercier sincèrement tous les membres du groupe de travail pour leurs commentaires, leur enthousiasme, leur soutien et leur participation aux activités entreprises cette année, ainsi que pour leur confiance et leur soutien continu dans la réalisation du mandat.